Image not found or type unknown

Entretien d'un puisard dans une cour commune

Par **Lilounette**, le **28/12/2008** à **17:14**

Bonjour,

Nous avons une maison donnant sur une cour commune comme 4 autres propriétaires. Un puisard naturel s'y trouve. Il recueille, entre autre, l'évacuation de ma gouttière et de celle d'un autre voisin.

Il se trouve qu'aujourd'hui que ce puisard est saturé et déborde lors de fortes pluies.

Nous avons tous proposé de partager les frais pour le faire déboucher mais l'un des propriétaire refuse d'y participer m'affirmant que ces frais nous reviennent à cause de nos écoulements de gouttières.

A t'il raison ?

Ce monsieur, garant son véhicule dans la cour et à coté de ce puisard, y projecte les cailloux recouvrant le sol. Nous trouvons un peu injuste son refus compte tenu qu'il participe tout autant, voire plus, à la saturation de ce puisard.

Aussi, nous voulions également racheter des cailloux, ceux-ci s'étant enfoncés au fil du temps dans la terre. Ce même propriétaire ramenant avec son rateau les notres devant chez lui nous dit ne pas être concerné par ce problème et refuse encore une fois de mettre la main à la poche.

Merci beaucoup !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés